

Le journal de Benayes

Directeur de publication : Jean-Louis Maury



EDITORIAL

2020, année très particulière, restera longtemps inscrite dans nos mémoires.

L'élection municipale s'est déroulée de manière plutôt chaotique suite à l'épidémie de COVID-19 qui nous complique toujours beaucoup la vie.

En tout premier lieu je remercie les électrices et les électeurs qui m'ont renouvelé, ainsi qu'à l'équipe qui m'entoure, leur confiance. L'élection a été perturbée par le coronavirus et le deuxième tour n'a pu se faire qu'une fois le confinement terminé, le 28 juin, soit 3 mois après le premier tour. La mise en place du conseil s'est faite début juillet. Il a élu Serge Lavaud premier adjoint, Thierry Ensargueix deuxième adjoint et Mireille de Montbron troisième adjoint.

Compte tenu des circonstances, nous ne ferons cette année que des travaux d'entretien de la voirie sur les points les plus endommagés du réseau. Nous araserons les bas-côtés des routes dont nous prévoyons de refaire le revêtement l'année prochaine.

A la suite de la réfection du toit de la sacristie, il y est apparu des voies d'eau le long du mur côté église qui ont endommagé le plafond et le plancher qui ont besoin d'être refaits dans leur totalité. L'assurance du couvreur ne prend en charge qu'une partie des travaux. Les sommes manquantes seront financées grâce au reste des dons que vous avez fait à la Fondation du Patrimoine pour la réparation de la toiture.

Depuis le mois de mars nous subissons l'épidémie de COVID-19 ; je ne peux que vous encourager à respecter les gestes barrières, à porter le masque chaque fois que vous ne pouvez pas garder les distances avec les gens autour de vous. A cet effet je vous rappelle que la mairie a distribué deux masques en tissu à chaque habitant, un que nous avons acheté auprès du département et un autre fabriqué par des bénévoles de la commune. Il faut rester vigilant et ne pas s'exposer, surtout si vous êtes une personne à risque.

Afin d'améliorer la communication entre la mairie et les citoyens, j'invite ceux qui le désirent à nous communiquer leur adresse mail personnelle ; ainsi la mairie leur enverra directement les informations concernant la commune (fermeture de la mairie, réunion du conseil, compte rendu, information du département). Je vous rappelle que vous pouvez consulter le site internet de Benayes mis à jour régulièrement.

Le Maire, Jean-Louis Maury



AGENDA

Etant donnée la situation sanitaire et les réglementations qui en découlent, toutes les réunions prévues par le comité des fêtes ou la société de chasse ont dû être annulées.

- La **réunion commémorative du 11 Novembre** au monument aux morts aura bien lieu. Son organisation dépendra des réglementations en vigueur du moment.
- Le **club informatique** a repris ses activités depuis le 28 Septembre, les lundis soir de 18 h 30 à 20 h, une semaine sur deux.
- **Sources de l'Auvézère** : réunions tous les 2èmes mercredis après-midi de chaque mois.
- **Cours de danse** : pour tout renseignement, contacter Laetitia Daude au 06 75 54 09 28.
- **Repas des ainé(e)s** : en raison des mesures sanitaires actuelles, le repas de fin d'année est annulé.
- Pour tout renseignement concernant la **société de chasse** de Benayes vous pouvez contacter son président, Monsieur J.F Lascaux au 06 19 45 22 09.



ÉTAT CIVIL

Naissances

- FILIMON Otilia née le 18 juin 2020 à Tulle (de Claudiu-Marcel FILIMON et de Chloé HAMON à Beaupuy).
- CHARON Mathys né le 19 septembre 2020 à Limoges (de Thierry-Lionel CHARON et Aurore MALITE)

Mariages

Pas de mariage.

Décès

- BOUSSELY Etienne René décédé le 2 avril 2020 à Saint-Yrieix-la-Perche (87)
- RENAUDIE épouse LAVAUD Thérèse décédée le 10 août 2020 à Lubersac (19)



MESSE DE LA FONT FAURE

Bien que la fête ait dû être annulée, et dans l'incertitude concernant les autorisations de rassemblements, le comité des fêtes de Benayes a installé quelques bancs à la Font-Faure pour permettre la célébration de la traditionnelle messe de la Saint-Jean au bord de la source.

Malgré les difficultés de communication de l'information, nous étions un petit groupe de 25 personnes réunies autour du père Cyprien Sagna qui venait pour la dernière fois sur ce lieu de pèlerinage avant son retour au Sénégal.





Note de présentation des informations financières de Benayes

Le montant total des dépenses de fonctionnement de la commune de Benayes s'élève à 262 700,36 € pour le budget de l'année 2020 pour la section fonctionnement. Il se décompose de la manière suivante :

- charges à caractère général 76 618,36 €, charges de personnel 125 400,00 €, autres charges de gestion courante 21 000 €, charges financières 2300,00 €, atténuation de produit (FNGIR + FPIC) 20 382,00 €, financement des investissements 17 000,00 €.
- les recettes de la section fonctionnement s'établissent ainsi : excédent reporté 26 242,78 €, produit des services 7 500,00 €, impôts et taxes 119 382,00 €, dotations et participations 67 685,58 €, produits divers de gestion courante 11 000,00 €, atténuation charges 27 000,00 €, produits exceptionnels 3 000,00 €, pour un montant de 262 700,36 €.

La section investissement s'équilibre à la somme de 77 180,77 €. Les dépenses se décomposent de la manière suivante :

- déficit cumulé 17 754,43 €, reste à réaliser 28 600,00 €, remboursement emprunts 15 000,00 €, adressage 2 358,34 €, mobilier scolaire 2 400,00 €, voirie 3 068,00 €, sacristie 8 000,00 €.
- les recettes prévues s'établissent ainsi : affectation du résultat 7 488,43 €, reste à réaliser 38 866,00 €, FCTVA 4 358,34 €, prélèvement sur la section fonctionnement 17 000,00 €.

En conclusion, la commune a une fiscalité très basse par rapport aux autres communes de Corrèze de même taille ; en conséquence ses recettes fiscales sont très en deçà de la moyenne départementale.

L'endettement de la commune s'élève à 74352 € soit 320 € par habitant, ce qui est faible.

Il faut noter que les pourcentages des ressources fiscales et des dotations se sont inversés durant ces quatre dernières années. Ils étaient respectivement de 36 % et 55 % du budget en 2015 et sont passés à 55 % et 37 % en 2019.

Les charges de personnel ont légèrement augmenté en 2019.

Les points faibles des finances de la commune sont sa capacité d'autofinancement et sa trésorerie.





Objet : Délégations aux adjoints

Il a été attribué les délégations de fonctions suivantes aux adjoints :

- **1er adjoint** : délégation de fonctions pour toutes les affaires concernant le foncier bâti et non bâti de la commune ainsi que pour les affaires scolaires.
- **2ème adjoint** : délégation de fonctions pour les travaux d'entretien et les travaux du réseau routier ainsi que pour la gestion de l'emploi du temps de l'adjoint technique.
- **3ème adjoint** : délégation de fonctions pour tout ce qui concerne la communication ainsi que pour la gestion du site internet de la commune.

Objet : taux d'imposition 2020

Les taux d'imposition restent inchangés pour 2020 .

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, vote les taux suivants pour 2020 :

- Taxe foncière propriété bâtie : 7,53 %
- Taxe foncière propriété non bâtie : 68,90 %

Objet : délégués au SIRTOM

Le conseil municipal , après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, a désigné :

- Délégué titulaire : M. MAURY Jean-Louis
- Délégué suppléant : M. PROPICE Pierre

Objet : délégués au secteur intercommunal d'électrification

Sont élus à l'unanimité pour représenter la commune au secteur intercommunal d'électrification de Lubersac :

- Délégués titulaires :
M. MAURY Jean-Louis , la Chassagne , 19510 BENAYES
M. DAUDE Christophe , les Moreilles , 19510 BENAYES
- Délégués suppléants :
Mme ROUGERIE Michèle , Crouzillac , 19510 BENAYES
Mme SARTOUT Claire , les Landes , 19510 BENAYES

Objet : délégués du syndicat des eaux de l'Auvézère

Ont été désignés par le conseil municipal :

- Délégués titulaires : M. SADARNAC Jean-Claude et M. LAVAUD Serge
- Délégués suppléants : Mme CHASSAGNE Odile et M. BUISSON Lionel



Objet : adhésion au groupement d'achat d'énergie FDEE 19

Considérant que la commune de Benayes, au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes,

étant précisé que la commune de Benayes sera systématiquement amenée à confirmer sa participation à l'occasion du lancement de chaque marché de gaz et/ou d'électricité pour ses différents points de livraison d'énergie,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de l'adhésion de la commune de Benayes au groupement de commandes précité pour :

- l'acheminement et la fourniture d'électricité et de gaz naturel
- la fourniture de services d'efficacité énergétique qui y seront associés

Objet : réalisation d'un emprunt

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les différents investissements de la commune pour un montant total de 41 030 € :

- achat d'une épareuse : 18 000 €
- toiture des préaux de l'école : 14 830 €
- achat de panneaux et plaques pour l'adressage : 8 200 €

La commune bénéficie de subventions pour ces différents investissements et un emprunt de 29 000 € sur 7 ans a été prévu pour les financer.

Objet : dépenses payées au compte 6232

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager des dépenses sur le compte 6232 à l'occasion de frais engagés lors de cérémonies de commémorations, mariages, obsèques, manifestations organisées par la commune (gerbes, plaques, vins d'honneur, téléthon, fête patronale).

Objet : Commissions communales

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, a fixé les commissions communales suivantes :

- commission des finances : Mmes et MM Maury, Lavaud, Ensargueix, Chassagne Rougerie, Propice, Daude, Buisson, Sartout, de Montbron, Bussely.
- commission des travaux : Mmes et MM Maury, Ensargueix, Daude, Propice, Rougerie, Sartout.
- commission des fêtes et cérémonies (repas des aînés, vœux du Maire, cérémonies des 8 mai et 11 novembre) : Mmes et M Lavaud, Sartout, Rougerie, Chassagne.
- commission partage ruralité : Mmes et MM Daude, Propice, de Montbron, Chassagne.



La CHOU fait son entrée !



L'arrivée importante de nouveaux habitants, et le chaleureux accueil qu'ils ont reçu, ont permis de tisser des liens très agréables qui méritent d'être cultivés.

Rencontrons nous, racontons notre campagne, partageons nos savoir-faire et savoir être, nos moyens et nos idées pour animer une vie rurale déjà joyeuse.

C'est l'idée de la **CHOU**, Association de la **C**ampagne **H**eureuse **O**uverte et **U**nie créée cet été par des habitants de Benayes et des environs.

La CHOU vous proposera au cours de l'année des rencontres, des repas partagés, des sorties nature, des veillées et événements culturels permettant l'échange entre tous et toutes.

Au cop que ven
La CHOU
contact.chou@orange.fr



Les Sources de l'Auvézère

2020,

une année hors du commun !

Elle avait pourtant bien commencé. Pour le 1^{er} janvier nous nous étions tous souhaités une bonne et heureuse nouvelle année.

Le printemps qui avait suivi était superbe : il éclatait de couleurs et de vie. L'épidémie du covid19, quand nous en avons entendu parler, était loin, à des milliers de kilomètres de nous, une tragédie parmi tellement d'autres, pas de quoi nous inquiéter.

Mais ce virus s'est répandu à une vitesse incroyable et un confinement généralisé a paralysé le monde entier. Cette période d'isolement fut longue et difficile à supporter. Pour les adhérents, des "Sources de l'Auvézère", le diaboloto du 15 février ainsi que la réunion du 11 mars semblaient loin, trop loin. Aussi, après ces mois de "sommeil forcé", chacun et chacune avait hâte de se retrouver.

Le 09 septembre, nous nous sommes à nouveau réunis. Enfin !

Pour le plus grand plaisir de tous, nos activités reprennent à la salle des Fêtes de Benayes les 2^e mercredis après midi de chaque mois.

C'EST PAS FACILE, HEIN ?



Venez nous rejoindre !

Club des Aînés
Les Sources 
de l'Auvézère

Tél : 05 55 98 05 68
m.priac@ozone.net



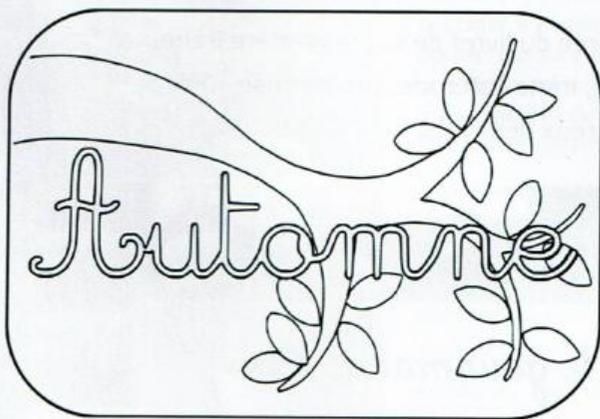
RENTRÉE 2020 - ÉCOLE MATERNELLE



Madame Aurélie Delaye a repris sa classe avec cette année 27 enfants inscrits à Benayes : 13 en petite section, 5 en moyenne section et 9 en grande section.

Elle est remplacée les vendredis par Madame Carine Lachaud.

Madame Sylvie Ollagnier, ATSEM, est remplacée cette année pour les repas à la cantine par Mademoiselle Sophie Bardou. La cantine est assurée par Madame Sandrine Corral.



Coloriage





7

Truffes au chocolat (Recette traditionnelle)

250 gr. de chocolat fin
75 - de beurre
60 chocolat en poudre
& cuillères de lait
& jaunes d'œuf.

Faire fondre à feu très doux le chocolat dans le lait. Retirer du feu quand le tout forme une pâte très lisse. Ajouter les jaunes d'œufs en tournant, un à un, puis le beurre par petits morceaux. Travailler le mélange 2 à 3 minutes. Laisser refroidir 4 à 5 h. Rouler dans les mains une petite cuillère de cette pâte en boulettes de la grosseur d'une noix. puis rouler ensuite dans le chocolat en poudre. Coeur au frais.

Nous remercions Hélène Taterode pour cette recette tirée du livret de sa grand-mère Irène. Les plus anciens se souviendront qu'à la période de Noël, Irène Taterode, surnommée « Riki », distribuait ces truffes à de nombreux Benayots.



« Nul n'est heureux que le gourmand. »

Jean-Jacques Rousseau